

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Yves Ditengou, chef d'état-major général des Forces armées gabonaises (CEMGFAG):

"(...) Il ne se passe plus un jour sans qu'un militaire des FAG ne soit déferé pour possession de produits illicites visés supra ou impliqués dans les réseaux d'écoulement de ceux-ci".

Mike Jocktane, président du parti "Le Gabon nouveau" (LGN):

"Il est d'abord temps de poser ce qui est incontournable pour le scrutin de 2023: assurer un scrutin équitable, empêcher la fraude du pouvoir autant que possible, réformer les règles du scrutin".

Guy Christian Mavioga, président du Bloc démocratique chrétien (BDC):

"Le BDC milite pour que le dialogue soit un outil permanent de la vie politique nationale. Car, au-delà de nos différences, nous devons travailler, tous autant que nous sommes à pacifier l'espace politique, social et économique de notre pays".

Paulette Missambo, vice-président de l'Union nationale:

"Notre ambition est de construire un parti de progrès et de modernité. Notre ambition est de redonner confiance à nos militants et à nos compatriotes".

Jean-Claude Djimbi, juge arbitre judoka officiant aux Jeux Olympiques de Tokyo:

"(...) L'arbitrage requiert un travail similaire à celui d'un athlète de haut niveau. Se qualifier dans le top 16 mondial et arbitrer des combats dans le bloc final, avec cerise sur le gâteau au passage, arbitrer le combat de la légende du judo Teddy Riner est tout simplement magnifique".

Guy Maganga Gorra, sprinteur:

"(...) J'ai donné le meilleur de moi-même et ce malgré une douleur au tendon du genou droit. À dire vrai, je n'ai aucun regret car j'ai couru sans peur au ventre. Mon seul regret est de n'avoir pu courir le 200 m. J'avais ma place en demi-finale".

Adam-Girard De Langlade Mpali, nageur:

"(...) Côté de ces champions vous fait réaliser le chemin et le travail que vous devez et avez encore à faire pour atteindre leur niveau. Le fossé qui nous sépare est énorme oui, il est à l'image de nos moyens et de nos infrastructures au pays".

Journée nationale du drapeau: célébration de la 12e édition aujourd'hui

CONTEXTE sanitaire oblige, cette commémoration devrait se résumer à la seule allocution du ministre de la Culture, Michel Menga M'Essone.

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

INSTITUÉE en Conseil des ministres le 5 novembre 2009, la 12e édition de la Journée nationale du drapeau est célébrée aujourd'hui à l'échelle nationale. Une commémoration sur le thème: "Solidarité nationale pour la résilience face à la Covid 19" et qui, au regard du contexte sanitaire actuel, devrait se dérouler a minima, avec au programme la seule allocution du ministre de la Culture, Michel Menga M'Essone.

Pour autant, comme par le passé, cette célébration devrait amener chaque membre de la communauté nationale à réaffirmer son attachement aux valeurs et symboles républicains qui matérialisent son appartenance à la Nation gabonaise. À cet égard, le



Photo: DR/L'Union

drapeau est l'un des plus significatifs d'entre eux. Composé de trois bandes horizontales (le vert irlandais, le jaune or et le bleu) d'égale longueur, il symbolise, en effet, notre identité commune et notre attachement et amour à l'égard de la mère patrie. Autant dire un catalyseur de l'unité, la solidarité, la fraternité et la cohésion nationale. C'est dire la nécessité, pour tout

un chacun, de s'approprier véritablement le sens et la portée réelle de cette manifestation. Surtout qu'à l'heure actuelle, au sein de notre société, se répandent bon nombre de comportements déviants qui dénotent clairement un manque de patriotisme et une perte du sens du bien commun. Avec pour corollaire, entre autres, le non-respect des lois, règlements et la dénégation des

institutions. Autant d'attitudes déplorables qui pourraient saper profondément les bases de notre vivre-ensemble, si on n'y prend pas garde. Dans tous les cas, c'est le 9 août 1960 que fut adoptée la loi 56/60 portant modification de l'emblème national par l'Assemblée nationale. Soit une semaine avant l'accession du Gabon à la souveraineté internationale.

La Semaine "Tolérance zéro!"

On ne peut pas dire que la semaine qui s'est achevée hier a connu une actualité particulièrement riche. Quelques événements ici et là. Outre les activités présidentielles, on peut citer la proclamation des résultats du second tour du Baccalauréat. Tout comme la déclaration du président du Mouvement populaire des radicaux (MPR), Féfé Onanga, qui a annoncé le ralliement de sa structure à la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence qui soutient l'action politique du président Ali Bongo Ondimba. Sans oublier la sortie au camp Aissat du chef d'état-major des Forces armées gabonaises (FAG). C'est d'ailleurs cet événement qui a retenu notre attention. D'autant plus qu'il s'est agi d'un véritable coup de gueule à l'endroit des troupes placées sous ses ordres. Une initiative qui faisait suite aux différents rappels à l'ordre des autorités politico-administratives de tutelle. À savoir le président de la République, par ailleurs chef suprême des Armées, et le

ministre de la Défense. Le général de division Yves Ditengou s'est donc adressé aux officiers généraux, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, officiers marins, soldats, aviateurs, matelots, et sapeurs pompiers des Forces armées. Objectif: dénoncer sur un ton ferme, les différents errements et autres dérapages comportementaux des personnels qui "ternissent l'image et le renom de l'Armée". Il était donc question pour lui de faire un rappel au respect strict du Code d'honneur du militaire gabonais. Et de marteler: "S'agissant des rixes et autres, le ministre de la Défense est excédé. Je dis bien excédé! J'ai reçu, tout comme mes collègues de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, des instructions fermes de sa part et je ne transigerai pas. C'est désormais tolérance zéro! Tout militaire impliqué sera systématiquement traduit devant un Conseil de discipline avec une seule sanction: la radiation, avec perte d'effets et attributs

médiatisée, pour servir d'exemple". Soulignons que la même fermeté et déclaration de la logique de "tolérance zéro" a été prônée du côté de la Gendarmerie nationale par le Commandant en chef dudit corps, le général de brigade Yves Barassouaga. Cette fois à travers un communiqué paru dans nos colonnes le week-end, lequel donne même des numéros de téléphone pour permettre aux populations de dénoncer toutes tentatives de raqckets sur la voie publique. Tout en espérant que cette "tolérance zéro" s'appliquera effectivement, et surtout à tous, espérons également que désormais, on s'interrogera sur certaines pratiques quant au mode de recrutement dans nos différents corps de sécurité et de défense.

ONDOUBA'NTSIBAH